

# CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 18 Février 2014

## PROCES-VERBAL

Le dix-huit Février deux mil quatorze, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel JARRASSIER, Maire.

Etaient présents : MM. JARRASSIER Michel – DE BAGLION Louis-Olivier - Mme BOMPAS Marie-Hélène – MM. VIGNES Christian – ROUSSEL Pascal – BUISSET Jérôme – COUTANT Claude - Mme GAILLARD-HALET Patricia - M. ARLOT Joël - Mmes THIAUDIERE Nicole - PERRY Corinne – RONDEAU Christelle.

Etaient absents et représentés : M. IRIBARREN Jean-François (pouvoir à M. JARRASSIER Michel) – M. LEPERCQ Arnaud (pouvoir à M. ARLOT Joël).

Secrétaire de séance : Madame Christelle RONDEAU.

Le procès-verbal de la séance du 20 janvier 2014 est adopté.

## ORDRE DU JOUR

### APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS de l'exercice 2013

Présentés par Madame Céline BLUGEON, Trésorier de la commune, sous la présidence de Monsieur Claude COUTANT, Doyen d'Age, les comptes administratifs de l'exercice 2013 étant en concordance avec les comptes de gestion de Madame Céline BLUGEON, Trésorier de la commune, sont adoptés à l'unanimité et arrêtés comme suit, en recettes et dépenses :

- Caisse des Ecoles
  - Fonctionnement :
    - Dépenses : 66 217.43
    - Recettes : 67 039.30
  
- Centre Aéré
  - Fonctionnement :
    - Dépenses : 5 494.80
    - Recettes : 6 077.79
  
- Lotissement Geneviève VIGNES
  - Fonctionnement :
    - Dépenses : 451 275.66
    - Recettes : 451 275.66
  - Investissement :
    - Dépenses : 621 190.06
    - Recettes : 431 772.16

- **Lotissement Le CORMIER**
  - Fonctionnement :
    - Dépenses : 46 660.88
    - Recettes : 46 660.88
  - Investissement :
    - Dépenses : 7 919.42
    - Recettes : 0.00
  
- **MAIRIE**
  - Fonctionnement :
    - Dépenses : 1 092 775.39
    - Recettes : 1 390 306.88
  - Investissement :
    - Dépenses : 364 562.66
    - Recettes : 353 930.19

### **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2013**

Les comptes de gestion de l'exercice 2013 de Madame le Receveur Municipal sont adoptés à l'unanimité.

### **BUDGETS de l'exercice 2014**

Présentés par Madame Céline BLUGEON, Trésorier de la commune, sous la présidence de Monsieur Michel JARRASSIER, Maire, les budgets de l'exercice 2014 sont adoptés à l'unanimité et arrêtés comme suit, en recettes et dépenses :

- **Caisse des Ecoles**
  - Fonctionnement : 69 821.87
  
- **Centre Aéré**
  - Fonctionnement : 7 482.99
  
- **Lotissement Geneviève VIGNES**
  - Fonctionnement : 459 836.81
  - Investissement : 657 230.73
  
- **Lotissement Le CORMIER**
  - Fonctionnement : 7 929.42
  - Investissement : 7 919.42
  
- **MAIRIE**
  - Fonctionnement : 1 335 553.89
  - Investissement : 392 065.06

- Principales opérations d'investissement :

Opération	Libellé	Montant
0104 – Eclairage Public	Travaux de raccordement et remise aux normes	31 923.00 €
0121 – Salle Omnisport	Sol réserve – travaux	4 600.00 €
0132 – Equipement Mairie	Matériel informatique - Sonorisation – équipement	13 420.38 €
0150 – Ecoles Primaires	Matériel informatique	1 086.51 €
0164 – Matériel de Voirie	Signalétique et divers équipements	7 236.01 €
0171 – Voirie Communale	Travaux de voirie – étude accessibilité	92 500.00 €
0176 – Bâtiments communaux	Huisseries et divers travaux d'isolation	13 088.31 €
0186 – Salle Maignet	Travaux de réhabilitation	25 538.63 €
0189 – Cimetière	Cavernes – vitrines	4 000.00€
0190 – Médiathèque	Matériel informatique et mobilier – travaux réhabilitation	25 326.00 €
0191 – Stade	Forage – pare ballons	10 000.00 €
0193 – Terrain de tennis	Eclairage	5 000.00 €
0194 – Borne véhicules électriques	Installation	15 000.00 €
0195 – Réserve Foncière	Acquisition terrains	40 000.00 €

## CCAS :

### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF de l'exercice 2013

Présenté par Madame Céline BLUGEON, Trésorier de la commune, sous la présidence de Madame Marie-Hélène BOMPAS, Doyenne d'Age, le compte administratif de l'exercice 2013 étant en concordance avec le compte de gestion de Madame Céline BLUGEON, Trésorier de la commune, est adopté à l'unanimité et arrêté comme suit, en recettes et dépenses :

▪ Fonctionnement :

• Dépenses	:	230 372.62
• Recettes	:	252 881.76

▪ Investissement :

• Dépenses	:	0.00
• Recettes	:	1 219.00

## **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2013**

Le compte de gestion de l'exercice 2013 de Madame le Receveur Municipal est adopté à l'unanimité.

## **BUDGET de l'exercice 2014**

Présenté par Madame Céline BLUGEON, Trésorier de la commune, sous la présidence de Monsieur Michel JARRASSIER, Président, le budget de l'exercice 2014 est adopté à l'unanimité et arrêté comme suit, en recettes et dépenses :

▪ Fonctionnement :	247 773.14
▪ Investissement :	1 219.00

## **EXPLOITATION APRES EXTENSION D'UNE PORCHERIE SUR LA COMMUNE DE BOURESSE.**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'arrêté préfectoral n° 214/SPM/14 en date du 10 Janvier 2014 porte sur l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation présentée par la SCEA du Rivault pour l'exploitation, après extension, à Bouresse, d'un élevage de porcs, activité soumise à la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement.

La commune d'Usson-du-Poitou étant située dans le rayon d'affichage de cette enquête, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir donner son avis sur ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par un vote à bulletin secret, se prononce sur la réalisation du projet :

- Nombre de bulletins : 14
- Blanc : 3
- Non : 5
- Oui : 6

## **QUESTIONS DES CONSEILLERS**

**Monsieur Louis-Olivier DE BAGLION**

Remerciements aux ussonnais pour les 31 ans passés au Conseil Municipal.

**Monsieur Christian VIGNES**

Très ému par ce dernier conseil municipal et merci aux ussonnais.

**Monsieur Pascal ROUSSEL**

Le budget du Val de Clouère a été voté ce jour.

**Monsieur Claude COUTANT**

Aujourd'hui avait lieu le comité du Syndicat d'Electricité, c'était un moment émouvant lors de l'hommage rendu à Monsieur LEPERCQ en sa qualité de président du Syndicat.

**Monsieur Joël ARLOT**

Domage que Monsieur LEPERCQ ne soit pas présent et qu'il n'est pas été remercié pour ses 41 ans passés à la commune.

**Madame Nicole THIAUDIERE**

Merci à tous aussi.

*Séance levée à 21 h 45.*